

FICHE DE POSTE TPCA 2

Recrutement maître(esse) de conférences associé(e) 2026-2027 à mi-temps (160h) pour un an Groupe de discipline : TPCA

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage 54001 NANCY CEDEX

Missions et activités principales

L'ENSA Nancy recrute un.e enseignant.e chercheur.e.

Le poste à pourvoir pour le 1er septembre 2026 correspond à un mi-temps soit 160h d'enseignement (équivalent TD) sur l'année universitaire, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, la participation aux instances de l'école.

Pédagogie

L'enseignant.e recruté.e interviendra dans le 1er cycle des études d'architecture dans un atelier de deuxième année au premier semestre et un atelier de deuxième année au second semestre.

Concernant l'encadrement de projet du premier semestre : ce dernier est une initiation au projet d'équipement public, sa spatialité, sa construction. Il permettra également d'en interroger la dimension symbolique.

Concernant l'encadrement de projet du second semestre : ce dernier porte sur le développement des capacités conceptuelles des étudiants sur la thématique de l'habité.

A chaque semestre, le/la candidat.e sera intégré.e à un collectif constitué d'autres enseignants. Il/elle travaillera en interaction avec les membres du collectif et en concertation avec les enseignants titulaires qui coordonnent les ateliers. Il/elle lui sera demandé de s'investir dans l'élaboration d'une didactique commune au collectif, de contribuer à la mise en place de procédures d'apprentissage pour instrumenter la démarche de conception des étudiants, de participer activement à la construction de leur culture architecturale.

Pour le premier semestre de l'année universitaire (Total h ETD)

- L2.1 – Cycle licence – Atelier de projet / (80h équivalent TD)

Encadrement de projet en 2ème année du cycle Licence dans l'atelier « Matières à penser le projet » au sein de l'unité d'enseignement S3-L24 dirigé par deux enseignants titulaires. Cet atelier de projet s'inscrit dans la thématique du semestre 3_ S3 - Édification : de l'architecture à la ville. Il s'agira d'initier les étudiants à la conception d'un équipement public - une école élémentaire dans un site urbain constitué - au travers de trois objets : la spatialité, la construction, l'usage. Le semestre débutera par un travail en groupe d'analyse architecturale et constructive d'une école remarquable par les étudiants. Ils développeront ensuite un projet individuel envisagé en deux séquences, une première séquence courte sur un groupement de classes, puis une deuxième séquence longue sur l'ensemble du programme de l'école.

Organisé en mode collectif, l'enseignement se compose d'un cours magistral hebdomadaire et de travaux dirigés en ateliers encadrés par 8 enseignants.

L'enseignant.e recruté.e sera responsable d'un des 8 ateliers (15 étudiants environ). Elle/il développera le programme établi par les coordinateurs. Il pourra également lui être demandé de réaliser un des cours magistraux en lien avec l'atelier.

Pour le deuxième semestre de l'année universitaire (Total h ETD)

- L2.2 – Cycle licence – Atelier de projet / (80h équivalent TD)

Encadrement de projet en 2ème année du cycle Licence dans l'atelier « Implanter les lieux de l'habiter » au sein de l'unité d'enseignement S4-L27 dirigée par une enseignante titulaire. Cet atelier de projet s'inscrit dans la thématique du semestre 4_ MILIEUX, de l'habitat au paysage. Il s'agira pour les étudiants de consolider les apprentissages du projet sur l'habitat expérimentés au semestre 2, en développant un programme de maison pluri-familiale sur un terrain réel de grande dimension qui s'inscrit dans la pente.

Organisé en mode collectif, l'enseignement se compose d'un cours magistral hebdomadaire et de travaux dirigés en ateliers encadrés par 8 enseignants.

L'enseignant.e recruté.e assurera le suivi d'un des groupes en atelier et les interventions partagées avec le collectif. Il pourra également lui être demandé de réaliser un des cours magistraux en lien avec l'atelier.

Elle/il participera :

- . à la préparation et rédaction du programme d'enseignement et ses différents supports (énoncés, collecte de données du terrain, grilles d'évaluations...);
- . à l'évaluation des travaux étudiants et leurs restitutions en amphithéâtre ;
- . à la mise en place de la transversalité avec les autres enseignements de Licence ;

Autres tâches

En complément de la charge d'enseignement, une participation aux temps collectifs de l'établissement est requise : Journée Portes Ouvertes (1 jour) ; séminaires de rentrée (1 jour), d'intersemestre (2 jours) et de fin d'année (2 jours) ; commissions d'orientation et jurys de licence (jusqu'à 2 ou 3 demi-journées par semestre selon les enseignements) ; encadrement de stage de licence et master ainsi que la procédure Parcoursup (1 à 2 jours : analyse des dossiers et audition des candidats).

Ces temps participent au bon fonctionnement pédagogique et à l'accompagnement des étudiants.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Architecte DPLG, titulaire du diplôme d'état d'architecte ou équivalent, le/la candidat.e disposera d'une compétence théorique et pratique en architecture.

Une expérience en matière d'enseignement du projet est demandée.

Il/elle devra présenter des capacités à formuler des problématiques pédagogiques adaptées aux cursus, à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques basées sur l'apprentissage par compétences, à penser des contenus adaptés aux besoins, aux savoirs et à la culture des architectes en lien avec l'apprentissage de fondamentaux de la conception architecturale et la mise en œuvre de matériaux de construction. La participation à un déplacement ponctuel dans le cadre d'ateliers (visites, etc.) pourra être demandée.

Compétences souhaitées

Savoir-faire

Capacité à transmettre aux étudiants, en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.

Savoir être

Capacité à s'insérer dans des équipes pédagogiques constituées, à fédérer des liens entre enseignants et enseignements, à participer à la vie interne de l'établissement (instances, commissions...).

Esprit d'ouverture, de curiosité et de sens critique.

Créativité, inventivité, rigueur et organisation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA Nancy est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 masters co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe, en centre-ville, proche de la place Stanislas et de la gare, une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 670 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utile au développement de l'architecture tant dans la production de connaissances que dans les différentes formes de pratiques. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) et le laboratoire histoire humanités architecture contemporanéité (LHAC) et sur ces deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche « Architecture Bois Construction, du patrimoine au numérique » et « Nouvelles ruralités : Architecture et milieux vivants ».

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants-chercheurs permanents.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

La recherche au sein de l'ENSA Nancy se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme

et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'ENSA de Nancy valorise la recherche en architecture en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche fondamentaux et appliqués dans le domaine des modèles, de la simulation d'ouvrages, des méthodes et outils informatiques relatifs à la conception architecturale, urbaine et technique.

Dans un cadre pluridisciplinaire, le LHAC fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de questionnement sur les enjeux de la patrimonialisation, sur le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes qu'elles soient techniques ou sociales.

La chaire « Architecture et Construction Bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégiquement par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire « Nouvelles Ruralités : architecture et milieux vivants » lieu d'expérimentations et d'innovations, s'intéresse aux mutations des territoires ruraux et péri-urbains en mobilisant différentes expertises et champs de recherche.

Nature du contrat :

- contrat d'agent contractuel du ministère de la culture à durée déterminée de 1 an à mi-temps (160h) du 01^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

- rémunération brute mensuelle : 1179 € environ.

Dossiers de candidatures :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note pédagogique (2 pages maximum)
- un CV (3 pages maximum)
- un dossier faisant ressortir les expériences personnelles en termes d'ouvrages construits ou restaurés comprenant des publications éventuelles de textes ou d'œuvres (10 pages maximum)
- une présentation illustrée des expériences d'enseignement (10 pages maximum)

Rappel sur les conditions de recrutement :

- Justifier au 1^{er} janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années
- OU détenir les diplômes suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches
- Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle lui permettant de disposer de moyens d'existence réguliers.
- Les maîtres de conférences associés recrutés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public

Dépôt des candidatures :

Les candidatures devront être adressées à Madame la Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et envoyées, par mail, à rh@nancy.archi.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au **13 juillet 2026 à 10h**

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqués pour un entretien par courriel le 15 juillet 2026

L'audition des candidat(e)s dont le dossier sera retenu se déroulera le 17 juillet 2026 en visioconférence